

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 83 (1947)

Heft: 31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE. : Congrès de Paris-Montrouge du Syndicat national. — Vaud : Elections des délégués S. P. R. — Maîtresses enfantines et semi-enfantines : Convocation.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : L. M. : Lausanne. — Les moyens d'éclairage. — Les grandes découvertes. — **Variété** : Rester jeune. — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS DE PARIS-MONTROUGE DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTRICES ET INSTITUTEURS DE FRANCE ET DES COLONIES

18-21 juillet 1947

Nous sommes dans la grande salle de la Mairie de Montrouge. Au long des grandes tables ont pris place les centaines de délégués des départements français et des colonies. Sur la frise, une banderole porte cette inscription : « De l'éducation du peuple de ce pays dépend le destin de la patrie ». Et sur la scène on voit le bureau du S. N. et les délégations étrangères : Grande-Bretagne, Belgique et Suisse. Chaque demi-journée va être dirigée par un président différent et, à deux ou trois reprises, nous verrons des présidentes qui ne seront pas les moins pourvues d'autorité.

Souhaits de bienvenue, discours du maire de Montrouge, des porte-parole des sociétés sœurs telle la Ligue de l'enseignement, des représentants des pays amis. Et déjà, diverses commissions se mettent au travail.

Du très complet rapport moral de notre collègue Henri Aigueperse, secrétaire général, nous extrayons les points suivants : Le congrès s'ouvre au lendemain d'une action demandant au gouvernement une allocation qui préfigure le reclassement. Il y a nécessité de calculer le minimum vital réel indispensable à tout travailleur. Le budget de l'Etat peut être équilibré par la compression des dépenses militaires et la réforme de la fiscalité. La structure, les cadres donnés au personnel enseignant ne permettent pas l'avancement. Le problème des retraites est lié à celui des salaires. Il s'agit aussi de soutenir les normaliens et de faire améliorer les bourses d'études. La défense de l'école laïque est à l'ordre du jour. Disons ici qu'après avoir entendu nos collègues français qui devaient s'exprimer sur ce point lors de la discussion qui suivit, après avoir ouï la relation de faits très pénibles et de paroles lourdes de menaces de la part d'un certain clergé dont l'attitude provo-

quante déchaîne une sorte de guerre civile, nous comprenons parfaitement la position des instituteurs d'outre-Jura pour lesquels la défense de la laïcité est à proprement parler la défense de la République. Il est un remède, constate le rapport, c'est la nationalisation de l'enseignement. De même, il faut agir en faveur de la paix dans le monde. Des applaudissements saluent la mémoire des instituteurs espagnols et grecs tombés en servant la démocratie. Aigueperse termine son message généreux en citant une pensée du regretté G. Lapierre, mort en Allemagne.

M. Boulanger, qui représente les retraités, fait un exposé de la situation des anciens. Puis, après que se furent succédé à la tribune les délégués de la Vendée, du Maine-et-Loire, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, toutes régions de l'Ouest où la paix confessionnelle n'existe plus, vint la critique du rapport moral. Voici quelques reproches faits au bureau : un certain manque de vigilance, l'oubli de certaines promesses antérieures, un trop grand isolement. Il ne s'agit pas de tendances, mais de méthodes. Des allusions à la guerre d'Indochine interviennent et la gravité des événements dans l'Union française est maintes fois évoquée. Il est question aussi de la formation prémilitaire. Beaucoup redoutent que cette préparation soit soustraite à l'influence des maîtres au profit des officiers de carrière ; on craint une armée de caste qui puisse « défigurer le visage de la France »... Certains voient les fédérations déchirées entre deux tendances : l'action politique et l'action syndicaliste.

Une constatation qui s'impose, c'est la liberté dans la discussion, la variété de l'argumentation, le sérieux et la conscience de la responsabilité dont font preuve les orateurs ; une soixantaine s'étaient inscrits pour la discussion du rapport moral ! Celle-ci fut interrompue afin de permettre à une délégation des ouvriers métallos de Montrouge (quatre, dont une jeune femme qui parla) d'apporter son salut au congrès des instituteurs. Et ce fut très bien, et ce fut touchant, je vous assure.

Le lendemain, les responsables du bureau vont répondre aux critiques formulées la veille. Mais auparavant, Marie-Louise Cavaillér annonce que la Fédération syndicale mondiale accorde au congrès qui se tiendra fin août à Bruxelles un appui officieux, mais non officiel. L'oratrice a traversé l'Europe avec une délégation d'universitaires. Bruxelles aura à reprendre le problème de la rééducation de la jeunesse allemande, déjà envisagé à Genève. L'œuvre de démocratisation de l'Allemagne se heurte à de gros problèmes économiques. En effet, comment s'y prendre quand la situation alimentaire est si mauvaise ? Les zones sont un obstacle. Pourtant, dans celle que contrôle la France, 14 établissements comprenant des maîtres spécialement préparés reçoivent des élèves dès quatorze ans. Rendons hommage à M.-L. Cavaillér qui a vaillamment repris l'œuvre du grand Georges Lapierre.

Le secrétaire Aigueperse entreprend alors de répondre à ses contradicteurs. Il propose entre autres de demander une amélioration dont devraient profiter les professeurs des Ecoles normales qui sont prétérités. L'organisation du bureau du S.N. peut être différente ; il est possible de répartir autrement les charges. On voudra une attention plus grande

aux territoires d'outre-mer. Il faut surtout renforcer le Syndicat national qui, numériquement, n'a plus la même importance qu'autrefois au sein de la C.G.T. Le rapport moral triomphera par un nombre imposant de mandats.

Du très beau rapport de notre collègue Durand sur l'Education populaire, voici la substance : « On peut être très instruit sans être cultivé. La culture, ce n'est pas une érudition ; c'est libérer en l'homme toute l'humanité qu'il porte. Il faut partir des préoccupations de l'ouvrier, du paysan, du commerçant ; faire penser, analyser, comparer ; pas de discours moralisateur. La culture doit être tirée du milieu et le besoin de culture se fait de plus en plus sentir dans les milieux populaires. Il convient de lutter contre les fautes de goût ; sobriété et mesure doivent régner. Lecture, théâtre, initiation musicale (chant choral), cinéma (si l'on sait choisir), discussion au cours de veillées, travaux manuels, arts plastiques, sports, etc., tels sont quelques éléments de cette culture. Mais il faut pour cela doter l'école de moyens matériels. Il est nécessaire de sérier les problèmes. Qu'on commence par créer un fonds littéraire de 100 à 200 ouvrages constituant le patrimoine commun à la France et à l'humanité, et qu'on place ces livres-là partout. L'instituteur est le mieux à même de connaître les besoins populaires puisqu'il est peuple lui-même et qu'il a milité avec le peuple dans la Résistance. Demandons une nouvelle répartition des tâches de l'instituteur qui sont trop nombreuses et trop diverses. La culture populaire a plus besoin de militants que d'administrateurs. Une formation technique est désirable à l'Ecole normale déjà où six heures hebdomadaires seraient consacrées à apprendre le maniement d'un appareil de cinéma, à commenter un film, à monter un spectacle, le mettre en scène, en assurer la régie, etc. Le Syndicat national possède sa commission de culture populaire (avec le poète Roger Denux). La motion unique et unanime déposée par cette commission est qu'il faut donner à l'homme la connaissance de la société dans laquelle il vit. La culture populaire doit être entendue dans un sens démocratique et social. »

A ce moment — 16 h. 40 — on annonce, pour faire plaisir aux Bretons, que Robic a gagné le Tour de France ! La discussion du rapport Durand succède à ce communiqué. Des orateurs affirment qu'ils n'accepteront aucune mystique ni aucun dogme dans la culture de l'enfant. Il ne faut toutefois pas oublier qu'il est des forces d'obscurantisme et il est bon de rappeler « que les héros de la Résistance ont été formés par l'école populaire ». Un délégué qui a du sens pratique fait remarquer que si l'on consacrait à l'école populaire les 300 millions préconisés par le rapporteur, cela ne représenterait guère qu'un jour de combats en Indochine ! Le rapport de la commission d'éducation populaire est adopté.

Puisque nous parlons d'école et d'éducation populaires, indiquons en passant que les vestibules étaient garnis de bancs de livres scolaires et autres. Voisinaient avec le journal pour enfants du S.N., journal qui a nom « Francs Jeux », la trilogie de Jules Vallès (Jacques Vingtras), les éditions S.U.D.E.L. (Sté universitaire d'édition et de librairie), l'Ecole

moderne française de C. Freinet avec d'autres brochures, et les « Belles Lectures » (hebdomadaire de littérature classique et contemporaine qui publie une œuvre complète en 13 numéros et dont la disposition permet le pliage et l'encartage en volume). Le directeur des Belles-Lettres, M. Kaplan, présentait lui-même sa création ; il nous en expliqua le but et nous remit gracieusement les collections parues.

La chaleur avait été accablante et la plupart des participants avaient tombé la veste. Mais l'ardeur, la franche combativité ne furent pas pour autant diminuées. Nous avons remarqué ce souci constant de garder le contact avec les masses populaires pour la sauvegarde de cette Ecole libératrice qui est aussi le titre du journal publié par le Syndicat national. Nous arrêtons ici ce résumé à la fois trop long et fort incomplet. Disons encore qu'en fin de congrès des autocars promenèrent les amateurs dans Paris où hors les murs, à volonté, sous la conduite experte et courtoise d'un habile commentateur. Nous ne poserons la plume qu'après avoir remercié du fond du cœur nos camarades de la Seine qui nous ont procuré les plaisirs des yeux, ceux de la table et ceux de l'esprit (nous pensons par exemple à la charmante improvisation si mesurée, si tolérante et généreuse et si fine de M. Albert Bayet). Oui, merci de l'accueil réservé au délégué d'un petit pays. Nous aurons joie à vous revoir en septembre au cours de votre visite en terre romande, chers amis français, et sachez bien que si la Suisse représente pour vous quelques chose, pour nous, la France aussi reste la France.

A. Chevalley.

VAUD

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS A LA S. P. R.

Le Comité de la S.P.R. prévoit une assemblée des délégués pour la fin de septembre. Il est donc de toute nécessité que les noms des élus soient connus le plus tôt possible. Nous osons espérer que, grâce à la bonne volonté de tous nos collègues, les présidents de sections pourront terminer le dépouillement du scrutin pour le 6 septembre, et nous envoyer les résultats dans le plus bref délai.

Nous tenons à rappeler que chaque président doit :

- a) procéder au dépouillement des bulletins rentrés ;
- b) faire signer par deux membres du Comité de section la liste envoyée au Comité central ;
- c) conserver les bulletins rentrés.

R. G.

MAITRESSES ENFANTINES ET SEMI-ENFANTINES

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Samedi 13 septembre 1947, à 14 h. 45, à l'Ecole normale.

Conférence de M. Zermatten sur « Les chemins valaisans » avec projections lumineuses.

Pour les non-membres entrée Fr. 1.—.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LAUSANNE

Il y a eu, le 2 septembre, 10 ans que mourait, à Genève, le Baron Pierre de Coubertin, rénovateur de l'Olympisme, auteur de l'Histoire universelle, initiateur et président de l'Union pédagogique universelle, bourgeois d'honneur de Lausanne.

Pour ne rien dire de ses autres ouvrages (dans lesquels l'éducateur glanera les idées pédagogiques les plus saines et les plus suggestives), les Actes de l'U.P.U., dont la première session eut lieu à Ouchy, contiennent, outre la Charte de l'éducation nouvelle, des textes de la plus d'un enseignement de culture durable valeur sur l'esprit et l'ordonnance apte à promouvoir la compréhension et la collaboration sur le plan national et international. J'en ai donné quelques-uns dans une étude publiée par l'Annuaire de l'instruction publique, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la restauration des Jeux olympiques.

Coubertin était aussi un remarquable vulgarisateur, comme le savent tous ceux qui l'ont entendu dans le cadre de l'Institut olympique de Lausanne (au Casino de Montbenon ou à la Maison du Peuple). On relira, je crois, avec plaisir, l'étude suivante (parue dans la Bibliothèque universelle), document de son attachement à sa cité d'adoption.

L. M.

La capitale du pays de Vaud fut, tour à tour à travers les âges, une ville romaine et une ville épiscopale, un centre de plaisir et un centre d'affaires, une cité autonome et une cité captive. Ainsi se formèrent son particularisme pittoresque et cette âme intense qui l'imprègne d'un charme encore si perceptible malgré le modernisme de ses plus récentes transformations.

L'antique Losonium s'était installée plus bas dans la plaine, à la bifurcation des routes conduisant de Vevey à Besançon et de Genève à Avenches. Elle occupait une trentaine d'hectares entourés de villas. Dans la salle des Pas-perdus de l'Hôtel de Ville se voit encore une inscription relatant que le « curateur » d'alors, un certain Publius Clodius Primus de la tribu Cornélia implora au nom de ses administrés le Soleil et la Lune pour la « bonne conservation » (comme diraient les Vaudois d'aujourd'hui) de l'empereur Marc-Aurèle.

Probablement pillés et dispersés vers le Ve siècle par les bandes barbares dont les passages répétés désolaient la contrée, les habitants de Losonium abandonnèrent un site trop exposé et ils allèrent se grouper sur les hauteurs voisines bizarrement escarpées et relativement faciles à défendre. Mais ce ne fut pas l'esprit guerrier qui les pénétra. Le christianisme progressait aux environs et bientôt se forma autour de la première cathédrale et des monastères qui lui firent escorte une puissance ecclésiastique incontestée. A vrai dire, il y eut là trois groupements d'abord distincts. D'un côté du ravin gauche, des Burgundes avaient fait bloc : d'où, croit-on, le nom de Bourg que perpétue une des principales rues du Lausanne actuel. Et au delà du ravin de droite

une autre agglomération s'était placée sous l'invocation du saint Laurent. Entre ces sommets coulaient au fond des ravins deux ruisseaux vers lesquels tendirent les modestes industries naissantes. Le confluent marécageux de ces ruisseaux devait peu à peu être assaini et devenir le quartier de la Palud où s'éleva plus tard l'Hôtel de Ville.

Le Lausanne épiscopal ne fut jamais très peuplé ; sept mille habitants à peu près, ni très riche, car, longtemps après, en 1582, les revenus de la ville ne s'élevaient encore qu'à 47 877 francs. Mais les évêques possédaient, eux, des biens considérables et la cathédrale, de plus en plus somptueuse, dominait le réseau des petites rues étroites et mal pavées et la cohue pressée des petites maisons à un étage dont le seul luxe était le bout de jardin qui les agrémentait.

Vers l'an mil, Rodolphe III, dernier roi de la Bourgogne transjurane, avait fait don du Comté de Vaud à l'évêque de Lausanne, Henri de Lenzburg. On constate que, dès 1125, les évêques étaient qualifiés Princes de l'Empire et gouvernaient, en fait, de façon souveraine bien qu'« au nom de la Bienheureuse Vierge Marie » considérée comme propriétaire et dont ils affectaient de n'être que les administrateurs-délégués.

Dès cette époque aussi, les sujets commençaient bon gré mal gré d'arracher des franchises à leurs maîtres. En 1144, il y avait déjà un « Plait général », sorte d'assemblée des Etats formée de députés de la noblesse, du clergé et des bourgeois. Ces mandataires se réunissaient chaque an, les trois premiers jours du mois de mai, dans une auberge de la rue de Bourg et, si peu prestigieux que fût le cadre, le concours de ce pouvoir naissant était nécessaire à l'évêque pour édicter des lois ou battre monnaie. L'évêque avait bien une petite armée mais plutôt prête à la parade qu'à l'action. Cela l'incitait au dangereux expédient d'une entente conclue avec quelques-uns des seigneurs féodaux du voisinage dont il achetait la protection. Les comtes du Genevois, les ducs de Zähringen, les sires de Faucigny et enfin les comtes de Savoie furent les protecteurs successifs et intéressés de Lausanne. Ces derniers, plus solides ou plus obstinés, établirent leur influence à demeure et surent provoquer et appuyer en 1282 une insurrection du peuple lausannois contre le pouvoir épiscopal : peut-être les anticléricaux de l'époque que ce joug humiliait. Pourtant, pour l'époque, on doit reconnaître que les Lausannois vivaient relativement libres et heureux. Leur ville était d'ailleurs souvent visitée par de grands personnages qui y semaient de beaux deniers. C'est ainsi que le 20 octobre 1275 le pape Grégoire X dédia la cathédrale reconstruite en présence de Rodolphe de Habsbourg, qui y fut consacré empereur, et de trente-sept archevêques et évêques qu'accompagnaient un beau cortège de nobles et d'abbés. Autre période joyeuse, deux siècles plus tard, lorsque après la bataille de Grandson, le duc de Bourgogne vint établir son camp près de la ville où séjournait la duchesse Yolande de Savoie. Deux mois durant, princes et diplomates affluèrent. L'évêque d'alors n'était autre que le futur Jules II.

« Cité » et « ville » étaient toujours séparées malgré l'enceinte commune. Un petit coup d'Etat municipal les souda l'une à l'autre (1481)

et tout aussitôt, s'autorisant de diverses faveurs obtenues des empereurs, les bourgeois réclamèrent le titre et les priviléges de ville impériale et arborèrent l'aigle à deux têtes ! Le crépuscule du pouvoir ecclésiastique commençait.

Une diplomatie avisée aurait pu tirer grand profit du voisinage de la Savoie et de Berne avec, entre elles, cette pomme de discorde qu'était Genève. Lausanne, en opposant les unes aux autres des ambitions jalouses, se fût grandie à leurs dépens. Mais elle se jeta dans la gueule du loup en signant (1525) une déplorable alliance avec Berne et Fribourg. C'était le temps où les gentilhommes vaudois de tendances savoyardes s'unissaient en « chevaliers de la cuiller » ainsi nommés parce que, levant leurs cuillers, ils se juraient d'« avaler » Genève. Ce fut Lausanne qu'on avala. Cinq ans plus tard, sous prétexte de secourir Genève, les Bernois s'emparèrent de Lausanne et s'y établirent en despotes en lui imposant la Réforme.

Une ère terne et grise commença. Les « Messieurs de Berne » se réservèrent toutes les fonctions rémunératrices. Il ne resta aux Lausannois que l'enseignement ou le pastorat. Ceux qui avaient de la « sortie » s'en allèrent au loin faire des affaires ou conduire des batailles. Et plus d'un y gagna fortune et gloire — et parfois les deux.

L'arrivée des réfugiés français chassés de leur pays par la révocation de l'Edit de Nantes fut le signal d'un réveil général. Le commerce, l'agriculture s'en trouvèrent grandement améliorés. Des industries naquirent. Partout l'esprit d'initiative se manifesta. Mais le patriotisme local continua de sommeiller ; la généreuse tentative du major Davel (1723) pour émanciper ses concitoyens et qu'il paya de sa vie n'eut point de lendemain. La chose est d'autant plus surprenante que le souvenir était encore proche des fallacieuses promesses faites par le gouvernement bernois lors de la « Guerre des Paysans ». Cinq mille Vaudois avaient naïvement prêté main forte à leurs maîtres et Lausanne n'en avait retiré aucun des avantages convenus. Cependant le peuple ne suivit pas Davel. Il fallait pour le décider l'élan donné par les voisins de France. Ce fut seulement le 24 janvier 1798 que le drapeau vert de la République Lémanique flotta sur Lausanne.

Les caractéristiques de la Lausanne moderne étaient déjà visibles au XVIII^e siècle. De tous les coins du monde on y venait séjourner. De jeunes Anglais et de jeunes Allemands y parachevaient leur éducation. Le célèbre Dr Tissot dont le roi de Pologne, l'électeur de Hanovre, le duc de Choiseul, le Sénat de Venise et l'empereur Joseph II se disputaient les services, se voyait débordé de consultations à donner. La société était devenue savante et policée ; à Mon-Repos, Voltaire avait fait jouer Zaïre. Haller et Gibbon contribuaient avec lui au prestige de la ville. Peu d'hôtels en dehors du fameux Lion d'Or. Mais il était de mode de loger chez l'habitant. Une liste des étrangers se trouvant à Lausanne en juillet 1773 nous signale la présence chez M. de Chandieu de la duchesse régnante de Wurtemberg, tandis que M. de Mézery héberge le prince d'Elbeuf, Mme de Brionne et plusieurs « milords ».

Le baron de Manteuffel et le comte de Wedel « avec leurs gouverneurs » sont chez M. d'Arnay et chez M. le conseiller Polier on attend le prince de Caingnan et sa fille. Il y a encore le duc de La Rochefoucauld, le chevalier Brugton « avec Milady son épouse », la comtesse de Clermont-Tonnerre, l'évêque de Castres, le comte Razomovsky, une « chanoinesse » de Remiremont avec plusieurs gentilshommes», etc., etc. Quelques années plus tard vont venir Joseph II lui-même et le chevalier de Boufflers et Mme de Staël et Benjamin Constant, et La Harpe et Joseph de Maistre.

Puis ce sera le flot des émigrés. Au plus fort de la Terreur on compta parmi les réfugiés un archevêque, deux évêques, cent-soixante prêtres, deux cents nobles et autant de négociants et d'artisans. On vit un jour, à l'Hôtel de Ville, dit la chronique, « trois duchesses mangeant à la gamelle ». Le séjour de ces ruinés fut une source de prospérité. « Lausanne est devenue une ville de commerce, écrit en 1797 le pasteur Bugnion de Saussure à son neveu, étudiant à Leipzig. Tous les jours s'élèvent de nouvelles maisons. Ce n'est plus qu'agent de change, papier sur la place, argent au 8 %, transit de marchandises, comptoirs, bureaux, magasins, mouvement de gens qui rêvent en marchant, tenant en main un billet au porteur ou quelque lettre de change. Pour peu que cela continue, on pourra dire de nous comme de l'ancienne Genève : on y calcule et jamais on n'y rit. »

Non ! on ne dira pas cela. Les banques, petites et grandes, ont eu beau venir s'asseoir en rond autour de la place St-François, le rire n'en a pas fui pour cela. Leurs cotes et leurs bilans n'ont point fait taire les joyeux papotages. La gaîté qui règne en ce Forum lausannois dévale de là dans toutes les directions. Elle gagne les beaux quartiers d'Ouchy aussi bien que les rues abruptes par où l'on monte à l'assaut de la vieille ville. Elle grimpe les antiques escaliers taillés dans le roc et dont les rampes encore solides portent la trace d'une usure séculaire ; elle tourne autour de l'auguste cathédrale, du vieux château aux rudes murailles où siège le Conseil d'Etat, de l'ancienne académie où Sainte-Beuve aimait enseigner. Elle se répand vers Beaulieu couronné de casernes et vers Chailly semé de villas reposantes.

LES MOYENS D'ÉCLAIRAGE

Pour l'initiation à l'histoire au degré moyen : textes tirés d'un important travail de Mlle D. Jeanguenin, à Genève.

Une brochure de documentation paraîtra prochainement qui contiendra d'autres textes pour servir à l'histcire des véhicules, des repas, des costumes, etc.

L'Educateur serait heureux de recevoir des dessins, des récits, des renseignements techniques pour compléter sa documentation.

A Rome

On allait se coucher de bonne heure. Les rues n'étaient pas éclairées sauf dans les grandes occasions. Aux temps anciens, la lampe à mèche alimentée à l'huile était inconnue et l'on éclairait les maisons particu-

lières au moyen de torches ou de grossières chandelles de suif ou de cire. Puis l'usage de l'huile d'olive produite en Italie amena la fabrication de lampes de diverses espèces, grandes et petites. Dans les vieux bains de petites dimensions à Pompéi, on en a trouvé environ un millier destinées évidemment à l'éclairage nocturne. En dépit de ce progrès et de l'invention des candélabres qui facilita l'emploi des chandelles, il fut toujours impossible aux Romains de faire de la nuit le jour comme nous autres modernes habitants des villes.

Lanternes

Pour circuler dans les rues de Rome, on se servait couramment de lanternes. Les gens riches qui sortaient une fois la nuit tombée se faisaient précéder d'un esclave porte-lanterne. Ceux qui ne pouvaient se permettre ce luxe, fixaient à leurs vêtements ce petit meuble !

« ... et ma petite lanterne se trouve en sûreté sur moi », trouve-t-on chez Martial.

Pline explique que les lanternes sont faites de corne coupée en petites lames minces. On faisait également des lanternes en peau de vessies et, dans la même épigramme, Martial parlant des lanternes faites avec des vessies dit :

« Quoique je ne sois pas de corne, je n'en suis pas plus obscure et on ne s'imaginera jamais, en me voyant de loin, que je suis une vessie ».

Torches et flambeaux

L'intérieur des maisons n'était guère éclairé qu'au moyen de torches ou de flambeaux de cire. Les seigneurs se faisaient éclairer par des esclaves qui tenaient devant eux des flambeaux allumés pendant leurs repas. Pendant la nuit, on laissait brûler une torche de cire, au moins dans les maisons des nobles.

Les mouchettes

Jusqu'à l'invention des bougies stéariques, les mouchettes ont été d'un usage continual ; à tout moment les gens devaient interrompre leurs travaux pour couper la mèche de la chandelle qui les éclairait.

Dans l'antiquité, des esclaves étaient ordinairement préposés à l'entretien des lampes et des chandelles. Ils avaient pour cela de petits crochets et des pincettes propres à tirer les mèches, à les éteindre et à les moucher.

Au XVI^e siècle, quoique le nom de « mouchettes » n'apparaisse pas encore, nous voyons du moins qu'il y avait un instrument spécialement destiné à cet usage. Ces mouchettes à « sysiaux » se composaient de deux branches tranchantes à leurs extrémités ; mais il fallait, après avoir coupé la mèche, jeter à terre la partie retranchée et l'écraser avec le pied. Toute cette opération n'était ni bien propre ni bien agréable à faire. On conçoit dès lors que l'invention des mouchettes à récipient qui parurent à la fin du XVI^e siècle fut accueillie avec beaucoup de ferveur ; ces mouchettes étaient munies d'une détente disposée de telle façon que la partie carbonisée se trouvait automatiquement enfermée dans une petite boîte, ce qui supprimait à la fois la mauvaise odeur et la fumée.

D'ap. H. d'Allemagne, Histoire du luminaire.

Bougeoirs (XVIIe siècle)

Dès le commencement du XVIIe siècle, le bougeoir a joué un rôle considérable dans le cérémonial de la cour. L'honneur de porter le bougeoir pendant le coucher du roi était considéré comme une des plus grandes marques de distinction qui puissent être accordées. Seul le roi avait droit à un bougeoir à deux bobèches et par conséquent à deux bougies.

Dans le « Journal de Verdun » de 1707 on pouvait lire ce qui suit :

« Milord Portland, ambassadeur d'Angleterre, s'étant trouvé au couche du roi, Sa Majesté lui fit donner le bougeoir ; seuls les plus grands seigneurs de la cour sont admis à cet honneur ; on appelle bougeoir un petit chandelier à manche, auquel il y a une bougie, pour éclairer le roi dans des cas particuliers, comme pour signer quelques ordres ou lire quelques dépêches et autres occasions semblables. »

Le roi et les grands seigneurs se faisaient précéder de flambeaux lorsqu'ils traversaient leurs appartements. *Hri d'Allemagne, ouv. cité.*

Lanternes (XVIIIe siècle)

Dès le crépuscule, l'aspect des rues se transformait. D'abord apparaissaient les allumeurs de lanternes. Paris était en effet éclairé par huit mille lanternes pendues à des cordes en travers des rues et dont chacune contenait une chandelle que, fréquemment, le vent éteignait ou faisait couler. Par les clairs de lune, on supprimait l'allumage. « Les lanternes comptent sur la lune » disaient les Parisiens ; « la lune compte sur les lanternes ». Au total, la plupart du temps, on n'y voyait goutte et les malfaiteurs auraient eu leurs aises dans cette obscurité si, durant toute la nuit, les cavaliers du Guet n'eussent circulé par la ville et veillé à la sécurité des habitants.

Aux gens timides que ces patrouilles ne rassuraient point, restait la ressource de réclamer l'assistance d'un porte-falot, c'était encore là un de ces « petits métiers du pavé », pratiqués par des hommes sûrs qui, dès dix heures du soir, arpentaient à grands pas les rues, munis d'une lanterne allumée et criant : « Falot ! falot ! voilà le falot ! » Moyennant quelques sous, ils accompagnaient les attardés craintifs qui requéraient leurs services, les reconduisaient jusqu'à leur domicile, montaient même si le client le souhaitait, jusqu'à son étage, et poussaient la complaisance jusqu'à allumer sa chandelle au feu de leur falot.

Th. et G. Lenôtre, Un voyage à Paris sous Louis XVI.

Réverbères

Quand Paris fut éclairé par les réverbères, tout le monde fut dans l'admiration. « La très grande lumière qu'ils donnent, dit un Parisien, ne permet pas de penser que l'on puisse jamais rien trouver de mieux. » Et cependant, ces réverbères étaient placés à seize pieds de haut et à cinquante mètres et demi de distance les uns des autres.

« Il n'y a plus, dit un auteur, de lanternes depuis seize ans. Des réverbères ont pris leur place. Autrefois, huit mille lanternes avec des chandelles mal posées, que le vent éteignait ou faisait couler éclairaient mal

et ne donnaient qu'une lumière pâle, vacillante, incertaine, entrecoupée d'ombres mobiles et dangereuses. Aujourd'hui, les feux combinés de mille deux cents réverbères jettent une lumière égale, vive et durable. »

Un peu plus tard, le même auteur change de langage. « De loin, dit-il, la flamme du réverbère blesse les yeux ; de près elle donne peu de lumière et dessous vous êtes dans l'obscurité. Les allumeurs y mettent le moins d'huile possible ; et le plus souvent, dès neuf à dix heures du soir, il y en a la moitié d'éteints. »

D'ap. H. d'Allemagne, ouv. cité.

Une expérience d'éclairage au gaz

A l'Hôpital St-Louis, l'expérience fut faite d'une façon complète et décisive. Voici quelques renseignements tirés du journal de l'époque :

« La lumière produite par le gaz est pure, brillante et sans aucune odeur ; les robinets adaptés aux tuyaux permettent de la diminuer à volonté, de manière que les malades ne soient point incommodés la nuit par son éclat, avantage qu'on n'avait pu obtenir avec les lanternes à huile.

Ce qui surtout est remarquable, c'est l'éclairage de l'église comme aux personnes de l'hôpital et aux habitants du quartier. La rapidité avec laquelle on allume les cierges en tôle vernie qui les décorent fait qu'on passe tout à coup d'une nuit profonde au jour éclatant, d'où l'on peut repasser subitement dans les ténèbres, au moyen de quelques robinets. On doit conclure de tout ceci que l'éclairage par le gaz est très beau, très commode et nullement insalubre. »

D'ap. H. d'Allemagne, ouv. cité.

La lumière électrique

« Après maints essais infructueux, nous réussîmes à carboniser un morceau de fil à coudre en coton auquel nous avions donné la forme d'un fer à cheval et que j'avais fixé à l'intérieur d'un globe de verre d'où j'avais chassé l'air. La lampe fut hermétiquement scellée puis retirée de la machine pneumatique et branchée sur le courant électrique.

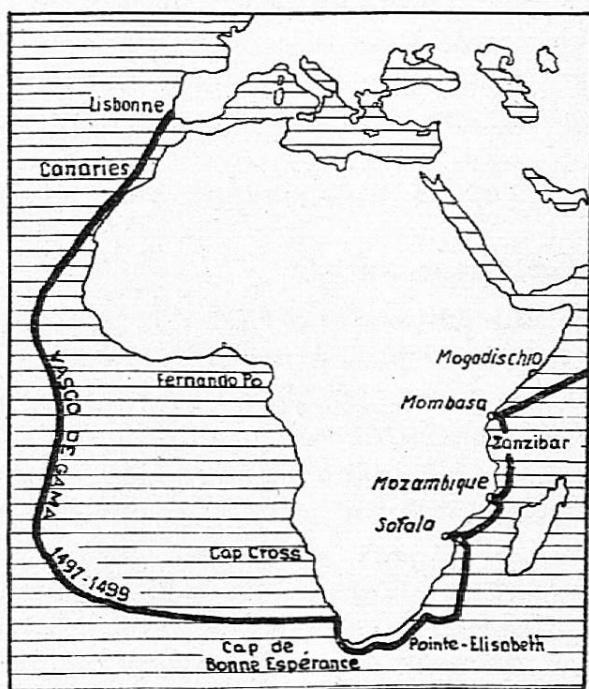
Elle s'alluma et, au cours des premières minutes angoissantes, nous parvinmes à mesurer sa résistance. Puis, nous nous assîmes pour contempler la lampe. Nous voulions voir combien de temps elle brûlerait. Le problème était résolu pour peu que durât le filament. Plus elle brûlait, plus nous étions fascinés par elle.

Aucun d'entre nous n'alla se coucher et pas un ne dormit pendant quarante heures. Nous demeurions assis près d'elle à la surveiller avec une anxiété qui se transformait peu à peu en un sentiment d'intense satisfaction. La lampe brilla pendant quarante-cinq heures environ. Je me rendis compte alors que la lampe à incandescence pratique venait de naître. J'étais sûr que si cette lampe d'expérience assez rudimentaire avait brûlé quarante-cinq heures, je pourrais fabriquer une lampe susceptible de brûler des centaines d'heures et même jusqu'à mille heures. »

Henry Ford, M^e ami, M. Edison.

LES GRANDES DÉCOUVERTES

Vasco de Gama contourne l'Afrique et découvre la route des Indes



Né au bord de la mer, Vasco de Gama est le fils d'un magistrat de famille noble. Le roi du Portugal lui confie la direction de l'expédition : 2 caravelles de 100 et 120 tonneaux, 1 de 50 tonneaux et un transport de 200 tonneaux pour les vivres, navires construits en bois de charpente tiré des forêts royales et choisi en prévision des efforts à fournir. Gama dirige les préparatifs avec un soin minutieux : réserves de vivres calculées pour trois ans — objets d'échange, cotonnades, huiles, perles de corail — présents pour les chefs, vaisselle d'argent, vêtements d'écarlate, verroterie. L'équipage compte près de 250 hommes, triés sur le volet, possédant chacun un métier manuel. Une douzaine de condamnés à mort permettront d'obtenir des renseignements sur les régions inconnues dans lesquelles on les déposera pour les reprendre au retour.

Le 8 juillet 1497, après la grand-messe célébrée près des navires, après la confession et l'absolution des marins à genoux, l'expédition leva l'ancre en présence d'une foule énorme qui chantait des cantiques.

On a retrouvé un carnet de marin qui relate le voyage, raconte les abordages sur la côte africaine, les contacts avec les indigènes. Il décrit aussi les difficultés de l'expédition. Après 4 mois de voyage la terrible maladie fait des ravages : **le scorbut**.

Les symptômes sont effrayants : tout d'abord, les gencives enflent au point que les dents disparaissent sous les tumeurs, l'odeur de ces chairs décomposées est intolérable. Pour calmer la douleur, il faut pratiquer des incisions afin de permettre au sang purulent de s'écouler, et les malades se rincent la bouche avec du vin rouge ou du vinaigre. Mais la maladie ne tarde pas à gagner les membres, les muscles se contractent, les doigts et les jambes deviennent noirs, comme gangrenés et là encore il faut faire des incisions pour dégager les chairs tuméfiées. Les douleurs sont atroces, tandis que l'impossibilité de manger cause les affres de la faim.

La mort résulte souvent de l'éclatement des veines après saignées. Dans leur délire, les malades pleurent pour avoir de l'eau jusqu'à ce qu'ils rendent le dernier soupir.

Au milieu de décembre, on se trouve dans les parages du cap de Bonne Espérance où la tempête se déchaîne :

On reprit la haute mer ; et là, un ouragan soufflait et les lames s'élevaient comme des montagnes. Les navires semblaient monter jusqu'aux nuages pour retomber ensuite dans l'abîme où les tourbillons paraissaient devoir les entraîner jusqu'au fond des eaux. L'obscurité augmentait l'horreur de la situation ; un vent glacial couvrait la voix des pilotes. Le ciel et la mer se confondaient en un chaos sombre où les éclairs traçaient continuellement leur lueurs fulgurantes. Les marins, affolés, entrevoyant la mort et l'enfer, imploraient le secours du ciel, suppliant d'être épargnés et promettant leur repentir. Pris de panique, ils entouraient Vasco de Gama, le conjurant de retourner en arrière. Mais le chef de l'expédition resta sourd à ces appels, refusa d'abandonner la tentative qui pourtant paraissait maintenant désespérée. « Je douterai le cap, coûte que coûte ! » s'écria-t-il.

Son obstination ne tarda pas à être récompensée. Le grand promontoire apparut dans la brume ; les marins s'abandonnèrent aussitôt à une jubilation délirante. Les trompettes éclatèrent en fanfares et tous se mirent à danser joyeusement.

La joie fut de courte durée ; les marins après des mois de navigation s'inquiètent, l'équipage se décourage, **un complot s'ourdit** pour obliger Vasco de Gama à revenir en arrière :

Ce fut l'un des capitaines qui découvrit que les patrons et les pilotes tramaient un complot. Il prévint Vasco de Gama par un message à la voix, en termes soigneusement voilés, qu'il était question de mettre aux fers trois capitaines, après quoi on ferait voile vers le Portugal.

Le chef de l'expédition n'attendit pas un instant pour agir. Sous un prétexte plausible, il fit monter à son bord les pilotes et les patrons munis de leurs cartes et de leurs compas et alors, devant ces hommes muets de rage, il jeta à la mer tous les instruments et toutes les cartes.

Puis, se tournant vers les marins et vers les mutins, il leur adressa ces mots de défi : « Je n'ai plus besoin de patrons et de pilotes, ni de personne versé dans l'art de la navigation. Dieu seul sera patron et pilote. Il nous guidera. Que sa volonté soit faite... Que personne ne me parle plus de retourner en arrière. Sachez que ma décision est irrévocabile ; si je ne puis atteindre le but qui m'a été assigné, je ne retournerai pas au Portugal ».

Patrons et pilotes furent mis aux fers ; pourtant ils ne tardèrent pas à être remis en liberté sous la condition que, de retour à Lisbonne, ils soient de nouveau chargés de chaînes.

La flottille se dirigea vers l'est ; escale à Lourenço-Marquès, puis à l'embouchure du Zambèze où elle séjourne un mois pour réparer les navires. Le 1er mars, les voyageurs aperçoivent la ville de Mozambique élevée par les Arabes où 4 navires chargés d'or, de pierres précieuses et d'épices sont ancrés dans le port. On approche donc des Indes. On touche Zanzibar, on y séjourne, puis c'est Monbasso. Quelquefois des échauffourees se produisent, car les Arabes craignent pour leur commerce fructueux et s'efforcent de mettre à mal l'expédition portugaise. Le canon tonne, des poursuites s'engagent sur les côtes, sur la mer. Echappant à

toutes les embûches, Vasco de Gama, qui s'est emparé d'un pilote arabe, met le cap sur Calicut où il parvient **le 20 mai 1498. La route maritime des Indes est découverte.**

Retour

Le 5 octobre, l'escadre de Vasco de Gama quittait Goa où elle s'était installée après bien des difficultés et des marchandages. Sur tous les hommes qui étaient partis pour les Grandes Indes, 55 seulement rejoignirent leur terre natale.

La grande nouvelle se répète sur toute la côte atlantique de l'Europe : les Portugais ont trouvé la route des Indes.

Dès 1502, Vasco de Gama repart avec vingt navires chargés d'aventuriers avides de richesses, et de canons bien pourvus de munitions. Sur les côtes d'Afrique et d'Asie, ils imposent leur loi, créent des comptoirs pour exploiter les populations indigènes.

Après Vasco de Gama, c'est Albuquerque qui fait voile vers les Indes avec des armées conquérantes qui s'installent dans les villes qu'ils pillent et rançonnent. Années sanglantes où le canon tonne, où les incendies détruisent des cités florissantes, où les Arabes et les Malais perdent leur puissance au profit des Portugais entreprenants.

Dans l'océan Indien, les Portugais arrêtent désormais tous les navires étrangers et mettent à mort les équipages qui n'ont pas de permis de naviguer délivré par le roi du Portugal.

QUESTIONNAIRE. Comment mesurait-on la latitude ? la longitude ? Quelle est la promesse qui engagea les marins à se risquer dans les mers équatoriales ? Quelle fut la première découverte ? Dessiner la côte d'Afrique en fixant les points extrêmes des découvertes successives. Pourquoi ce nom : cap de « Bonne Espérance » ? Comment le monde fut-il partagé entre l'Espagne et le Portugal.

Dites les difficultés que rencontraient les navigateurs ? Qu'est-ce qui cause le scorbut ? le typhus ? Combien de temps s'écoula-t-il depuis la découverte de Madère jusqu'à l'arrivée de Vasco de Gama aux Indes ?

VARIÉTÉ

RESTER JEUNE !

A son quartier général, au-dessus de sa table, le général Mac Arthur a fait suspendre, entre les portraits de Washington et de Lincoln, le message ci-dessous :

La jeunesse n'est pas une période de la vie, c'est un état de l'âme ; c'est une disposition de la volonté, une qualité de l'imagination, une vitalité des émotions, une prédominance du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

Ce n'est pas le nombre des années qui vous vieillit, c'est l'abandon de votre idéal de vie. Le temps ride votre visage, mais l'absence d'enthousiasme ride l'âme. Les tracas, le doute, le manque de confiance en soi, la crainte, le désespoir, voilà ce qui courbe le front, ce qui fait reculer l'esprit vers le néant.

Qu'un être humain ait soixante-dix ans ou seize ans, il porte en son cœur l'amour de l'extraordinaire ; il éprouve de doux émerveillements que causent le spectacle du ciel étoilé, les pensées et les choses lumineuses. Il défie les événements, il ressent l'éternel et joyeux émoi de l'enfant devant l'avenir et les circonstances changeantes de la vie.

Ce sont votre foi, votre confiance en vous-même, votre espoir invétéré qui vous font jeune ; vos doutes, vos craintes, votre désespoir qui vous vieillissent.

Vous serez jeunes aussi longtemps que votre cœur accueillera les messages de la beauté, de la joie, du courage, de la grandeur ; aussi longtemps que la terre et l'homme et l'infini vous parleront de puissance.

Quand ces fibres seront brisées, quand les neiges du pessimisme et la glace du cynisme figeront votre cœur, alors vous serez devenu vraiment vieux. Que Dieu prenne alors votre âme en pitié !

(Du « Reader's Digest » de décembre 1946. Trad. E. Briod.)

BIBLIOGRAPHIE

Guide politique suisse, par G. Sauser-Hall. Initiation au droit public, 5e édition complètement remaniée. Un volume de 246 pages, 18,5 x 13,5, broché, Fr. 5.—. Librairie Payot, Lausanne.

Les bouleversements auxquels notre génération vient d'assister ont eu sur la vie politique de la Suisse des répercussions très sensibles. Si le citoyen veut se faire actuellement une idée de la situation internationale du pays et de l'évolution de notre droit public, il serait vain qu'il recourût aux manuels d'instruction civique qui ont vu le jour jusqu'à présent. C'est ce dont s'est rendu compte le professeur Sauser-Hall avant de publier la 5e édition de son Guide politique ; il fallait la remanier entièrement. Mais il a fait plus ; au lieu de s'en tenir aux limites d'un manuel scolaire, il a élargi la formule et présente aujourd'hui au public un ouvrage qui s'adresse à tout le monde. Il y a en effet peu de gens qui ne s'intéressent plus ou moins à la vie politique et n'achètent quotidiennement leur journal. Mais combien sur ceux-ci connaissent vraiment les principes essentiels du droit public ou les rouages de notre Constitution ? Le livre de M. Sauser-Hall les renseignera très suffisamment.

Il définit tout d'abord l'Etat, passe en revue les différentes formes qu'il est susceptible de prendre avec leur organisation respective, examine ses organes et ses subdivisions, puis les règles qui régissent les relations entre Etats. On trouvera une étude du fonctionnement de l'ONU.

L'auteur y a introduit un chapitre nouveau sur les institutions cantonales et communales et a accordé plus de place aux grands services administratifs de la Suisse, ainsi qu'à sa situation financière.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

JARDINS D'ENFANTS de la VILLE DE BIENNE

Mise au concours

Pour la rentrée des classes (20 X 47), une place de maîtresse d'école enfantine de langue française (jardins d'enfants) est à pourvoir provisoirement.

Droits et obligations selon le règlement. Traitement Fr. 4160.— à Fr. 6240.— (classe 11 de l'échelle des traitements de la ville de Bienne), plus allocations de renchérissement. Le traitement maximum est atteint en douze augmentations annuelles. Réserve est faite pour la réglementation des doubles gains. Le titulaire a l'obligation d'élire domicile dans la commune de Bienne. Le déplacement à une autre classe des jardins d'enfants est également réservé.

Les offres, accompagnées de certificats et autres pièces justificatives, seront reçues jusqu'au 15 septembre 1947 par la Direction des écoles de la ville de Bienne.

DIRECTION DES ÉCOLES

Le directeur: Baumgartner

Bienné, le 6 septembre 1947

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES - GENÈVE

subventionnée par la Confédération. Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines. Demander les nouvelles conditions d'admission.

DÉBUT DES COURS EN OCTOBRE. PENSION et COURS MÉNAGERS AU FOYER DE L'ÉCOLE (villa avec jardin). Programme 50 cts et renseignements : Malagnou 3.

Un bon cigare

de l'industrie romande

Cigare de Monthey

fort et léger

DE LAVALLAZ & Cie S.A., MONTHEY

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

21, rue St-Laurent

Téléph. 3.71.75

LAUSANNE

FONJALLAZ & CÉTIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU

ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

Epidiascopes Leitz

sont de nouveau livrables

MARGOT & JEANNET

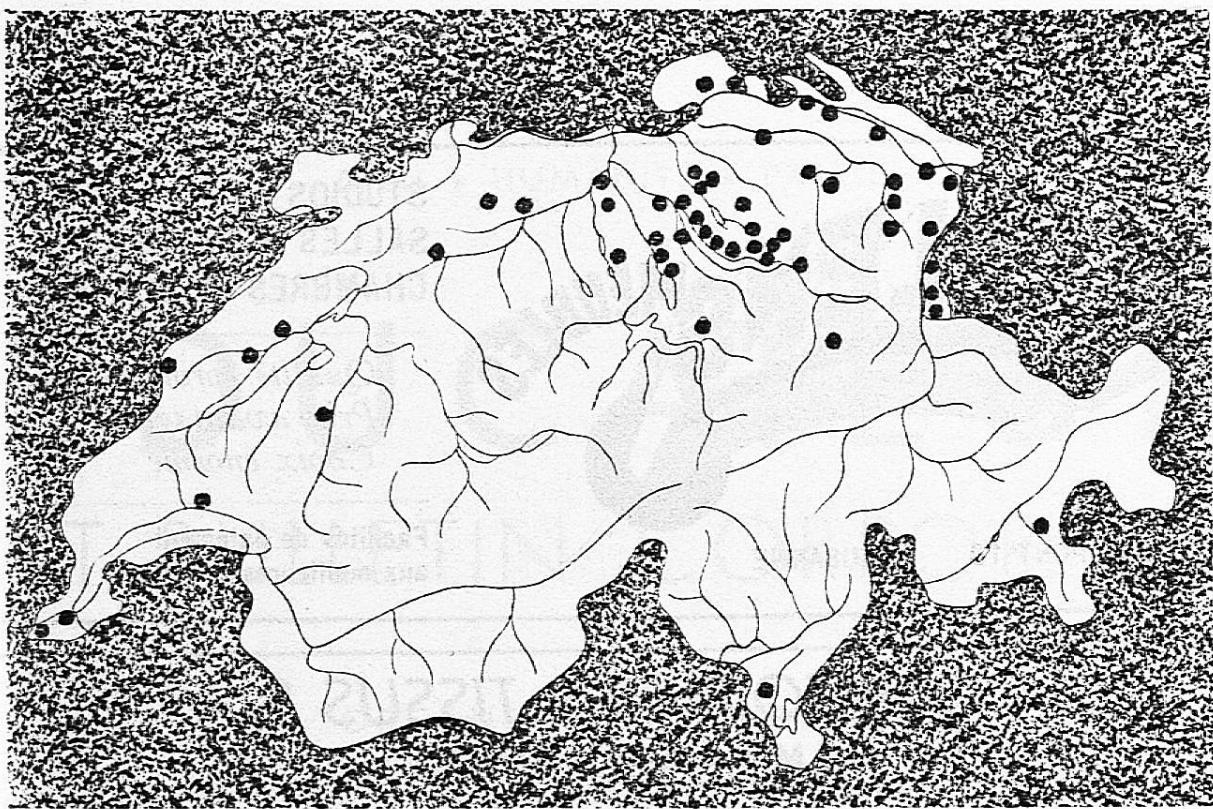
représentants-dépositaires

Pré-du-Marché 2 - 4

LAUSANNE

Tél. 2.32.15

capacitacion o
centro elmoide

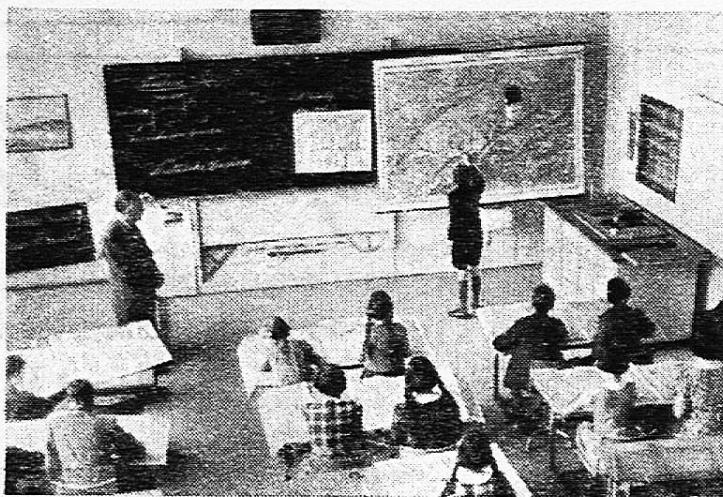


*Partout le
mobilier scolaire*

embru

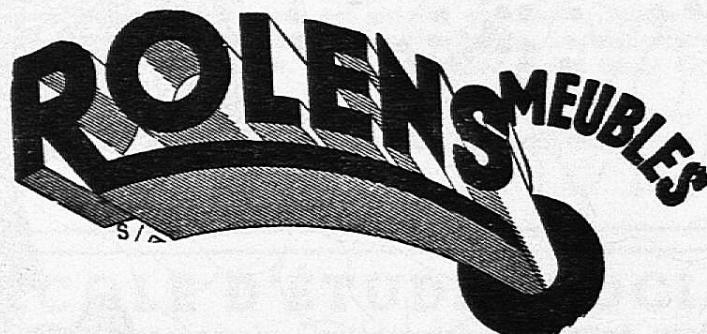
pour les écoles de la campagne et de la ville,
pour les degrés primaires, intermédiaires et
supérieurs, pour les cours et écoles profes-
sionales, les classes de travaux manuels. —
Prospectus et références à disposition.

Usines Embru S. A. Ruti (Zurich)



o Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. - Montreux



GRAND-PONT 18 LAUSANNE

STUDIOS
SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER

Qualité éprouvée
Prix avantageux
Choix énorme

Facilités de paiement
aux meilleures conditions

COMPTOIR DES TISSUS S. A.

MOLARD 6 - GENÈVE

Le spécialiste par excellence

auxilia Ecole de perfectionnement

accessible à toute jeune fille, donne à chacune la possibilité de parfaire son instruction selon ses capacités, ambiance sympathique. Situations assurées comme éducatrices ou aides sociales.

Début de l'année scolaire : 18 septembre 1947

Mme S. R. Cuendet, directrice

Avenue Tissot 16

LAUSANNE

Tél. 3.42.18

Composto Lonza

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.

en excellent fumier



LONZA S. A. BALE

MONTREUX, 13 septembre 1947

LXXXIII^e année — N° 32

580

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Jussy.

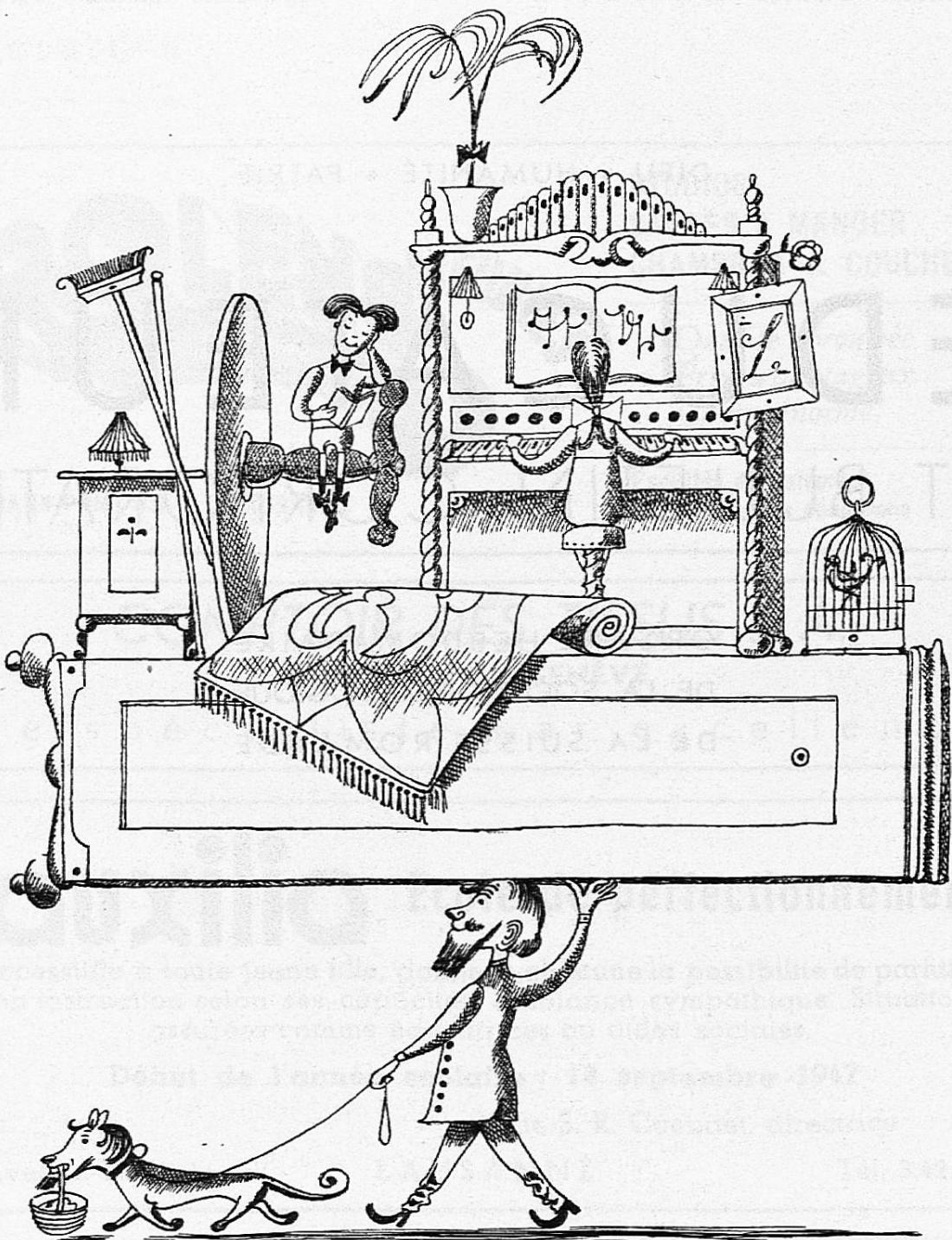
Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



K+F
Kaltenbach

Blague à part, l'**Heliomalt** est vraiment un fortifiant
dont on sent l'effet

CLS Hochdorf



AUTRES PRODUITS DE LA CLS

Margarine de Hochdorf - Poudre de lait - Albako - St. Gotthard
Lait condensé « Pilatus »

Distribuez

à vos élèves des horaires des cours. Envoyez-nous le bon ci-dessous collé sur une carte postale (non comme imprimé) Les horaires VINDEX vous seront remis

gratuitement

Ed. 1

BON

Envoyez-moi gratis horaires des cours

Nom :

Adresse :

Adresse sur la carte postale :

FLAWA Fabriques suisses d'objets de pansement et d'ouates S.A., FLAWIL

Demi siècle de travail

C'est là notre force

un choix considérable...

L'Enfant Prodigue

MARX

Au centre de la ville, Carrefour Palud-Louve-St-Laurent, le Restaurant sans alcool D. S. R.

FOYER DE ST-LAURENT

vous réserve **sa restauration soignée** à prix fixes et à la carte.

Ses menus choisis et variés

Ses trois salles rénovées et spacieuses

dont une privée où il sert, sur demande, tous repas de circonstance pour familles, sociétés, etc.

Téléphone No 2.50.39.

Thème d'une causerie pour les Cours d'éducation civique

Se créer un foyer

Le mariage est la destinée normale et naturelle à laquelle aspirent les jeunes gens et les jeunes filles. Mais une question souvent angoissante se pose aux fiancés : Où trouver les fonds nécessaires à l'acquisition du mobilier et du trousseau ? comme le dit la chanson de Jaques-Dalcroze :

*J'voudrais bien me marier,
Mais n'suffit pas de fréquenter ;
Tirelire, pauvre tirelire,
Tirelire vide et panier percé.
Puis il faut du linge blanc,
Ça coût' des mille et des cents !
Tirelire, pauvre tirelire,
Pourras-tu suffire ?
Y'en a tant à acheter !
Il n'y aura qu'l'amour qui n'ait rien coûté.*

Il y a deux façons de résoudre ce problème : acheter à crédit ou économiser à temps pour pouvoir disposer d'un petit capital. L'achat à crédit n'est pas à recommander, car tant que tout n'est pas payé, la marchandise reste la propriété du vendeur et si le jeune ménage ne peut tenir ses engagements, il est exposé à des pertes sensibles.

L'épargne au contraire, qui s'augmente des intérêts en banque, donne au moment voulu un capital bienvenu. Le jeune homme ou la jeune fille qui a eu la volonté de se priver de dépenses parfois futiles ou superflues, aura toujours plus de joie à voir grossir son carnet d'épargne. Un paquet de cigarettes, une consommation au café ou au tea-room, un billet de cinéma, un tram pour un trajet qu'on peut faire à pied, un objet de toilette, un colifichet de moins par ci par là, autant de sacrifices faciles dont on pourra déposer le montant sur le carnet d'épargne. L'essentiel est d'économiser régulièrement et l'on sera tout étonné d'avoir au bout de quelques années un petit capital qui n'aura rien enlevé de la joie de vivre et qui sera fort utile pour se mettre en ménage.

Un établissement de banque qui tient à mériter son nom, la BANQUE POPULAIRE SUISSE, vient de créer le **Livret d'épargne pour trousseau** ; sous certaines conditions, elle verse elle-même une contribution de Fr. 20.— à ce livret. Elle a édité un coquet petit guide destiné aux jeunes Suisses et Suisseuses désireux de se créer un foyer. Puisse-t-il les aider à donner une base solide à leurs espoirs.